

A101/201 - B101/201 - Former des examinateurs-correcteurs DELF-DALF : habilitation

Domaine	Durée	Format
Formation de formateurs	30 heures	Présence

Public

Cette formation, constituée de deux modules indissociables, s'adresse uniquement à des responsables et chargés de mission pédagogique, directeurs des cours, attachés de coopération, formateurs de formateurs susceptibles d'intervenir dans un dispositif d'évaluation DELF-DALF et désignés, à l'étranger, par le responsable du service de coopération et d'action culturelle ou, en France, par le responsable d'un centre agréé par le rectorat.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de compétences requises pour devenir formateurs d'examineurs-correcteurs des épreuves du DELF et du DALF afin de démultiplier ensuite localement les formations d'habilitation et assurer les renouvellements d'habilitation.

Il vise également à renforcer leurs compétences d'évaluateurs et à connaître les nouveaux outils et les nouvelles dispositions relatives à l'évaluation du DELF et du DALF.

Prérequis pédagogiques

Ce parcours est ouvert uniquement aux personnes titulaires d'une habilitation d'examineur-correcteur DELF-DALF en cours de validité au moment du stage et justifiant d'une expérience conséquente de l'évaluation des épreuves orales et écrites du DELF et du DALF. Un intérêt et/ou une expérience en ingénierie de formation serait un plus.

L'habilitation de formateur couvrira nécessairement les niveaux précédemment obtenus lors de l'habilitation d'examineur-correcteur.

Les participants devront avoir au minimum le niveau B2 et un niveau immédiatement supérieur à celui visé par l'habilitation (exemple : avoir un niveau C1 pour pouvoir évaluer le niveau B2).

Présentation

En amont de la formation, les participants devront réaliser le module d'autoformation sur les nouvelles grilles disponibles sur la plateforme FEI+ (environ 6 heures de formation) et faire parvenir leur attestation de réussite au plus tard deux semaines avant le début de la formation. L'évaluation des productions proposées dans la dernière partie du parcours en ligne est obligatoire, jusqu'au plus haut niveau d'habilitation possédé par le stagiaire.

Durant la formation, les participants seront amenés à réfléchir à la présentation de France Éducation international, du dispositif DELF-DALF et du CECRL dans un stage local d'habilitation des examinateurs-correcteurs.

Dans un second temps, ils prépareront et animeront des modules de formation selon des focus prédéfinis.

Pour finir, ils établiront le vadémécum du formateur et se familiariseront avec les procédures d'organisation d'un stage local et le matériel mis à la disposition des formateurs habilités.

Modalités et conditions

La formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse et de conception didactique.

Dans le cadre de cette formation, tous les participants seront amenés à prendre en charge, en petits groupes, la préparation et l'animation d'un module de formation concernant l'un des 6 niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues et les épreuves du DELF ou du DALF correspondantes. Ils devront démontrer leur capacité à gérer les échanges au sein d'un groupe d'examineurs-correcteurs et à parvenir à un consensus lors de l'harmonisation des évaluations.

Pour prétendre à l'habilitation, la présence à l'ensemble de la formation est obligatoire. Les participants seront amenés à consacrer un temps de préparation conséquent, en dehors du temps de formation, pour la création de leur module.

À l'issue du stage, une attestation d'habilitation valable 5 ans sera délivrée à chaque participant, sur la

base de modalités d'évaluation qui seront précisées en formation.

France Éducation international se réserve le droit de ne pas habilitier un participant ou de l'habilitier partiellement pour certains niveaux, s'il ne satisfait pas aux critères d'habilitation.

L'habilitation de formateurs d'examineurs-correcteurs DELF-DALF est conditionnée par le respect des critères suivants :

- présence et implication tout au long du stage ;
- connaissance des spécificités des niveaux du CECRL ;
- connaissance du dispositif DELF-DALF ;
- capacité à préparer et à animer une séquence de formation ;
- capacité à gérer un groupe, à répondre aux questions et à établir un consensus ;
- réussite au test individuel final.

Les résultats des tests d'habilitation ne sont pas communiqués aux participants.

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC.

L'attestation d'habilitation sera directement téléchargeable sur la plateforme GAEL dans un délai d'un mois après la fin de l'événement.

Prérequis techniques et numériques

Les participants à la formation démontreront une bonne connaissance des outils bureautiques (Word et PowerPoint notamment) qui leur seront indispensables pour réaliser leurs modules dans les temps. Ils auront une appétence pour les nouvelles technologies et les outils de la classe numérique et virtuelle (Zoom, Skype, etc.).

Contenu prévisionnel

- Présenter France Éducation international et le dispositif DELF-DALF et réactualiser ses connaissances sur le CECRL.
- Animer un module sur le CECRL (définir les objectifs et le type d'activités).
- Observer le module modélisant (niveau A1).
- Élaborer un programme de formation.
- Élaborer une séquence pédagogique de formation d'habilitation et créer des activités de formation.
- Pour chaque niveau : animer la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles (A2 à C2).
- Établir le guide des bonnes pratiques du formateur (définir les critères de qualité d'un stage de formation).
- S'approprier les modalités d'organisation d'un stage local et les procédures d'habilitation (plateforme GAEL).
- Découvrir les outils, activités et ressources à disposition du formateur
- Faire le vademecum du formateur.
- Effectuer le test final d'habilitation du formateur.